

Napoléon, ou eussent établi chez eux un gouvernement républicain. Celles des puissances étrangères qui n'hésitent pas à reconnaître Louis-Philippe, auraient très probablement refusé de reconnaître Napoléon II ou une république, et il est douteux que les Français eussent été assez unanimes, eussent trouvé chez eux assez d'énergie, ou eussent eu le temps de faire les préparatifs nécessaires pour repousser une nouvelle coalition des puissances continentales. La chose eût peut-être été possible, à l'aide d'insurrections chez les peuples voisins; ç'eût peut-être été le moyen d'aggrandir la France et de lui redonner ses bornes naturelles; mais le risque eût toujours été extrêmement grand, et le péril imminent. C'aurait été échanger le risque de tout perdre contre la chance assez peu probable d'obtenir un peu plus, et du côté du territoire seulement; car sous les autres rapports, nous ne voyons pas ce que les Français pourraient désirer de plus que ce qu'ils ont présentement. Napoléon II serait-il un meilleur souverain que Louis-Philippe, que le *roi citoyen*, comme on l'appelle, et à juste titre, à ce que nous croyons? Une constitution purement démocratique vaudrait-elle mieux, concilierait-elle même autant d'intérêts que la nouvelle charte? C'est ce dont nous ne pouvons être persuadés. Par le nouvel ordre de choses, les Français nous paraissent avoir obtenu tout ce qu'ils pouvaient désirer sous le rapport de l'honneur national, et sous celui du bonheur social. En mettant sur le trône le duc d'Orléans, au préjudice du petit duc de Bordeaux, la nation française a fait un acte d'indépendance et de souveraineté aussi grand et aussi complet que si elle y eût mis, ou voulu mettre le fils de Napoléon, et toutes les classes de citoyens possèdent, en vertu de la présente constitution, autant ou plus de droits qu'on n'en a, ou qu'on n'en a eus, sous bien des gouvernements républicains. Le nom de république française était imposant sans doute; celui d'empire était glorieux; mais on ne renonce pas à la puissance et à la gloire pour être gouverné par un roi, et surtout par un roi constitutionnel, témoin le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et il y aurait toujours de la folie à risquer de perdre un bien certain, pour courir après un mieux tout au plus idéal, et très incertain.

Nous croyons ne pouvoir mieux terminer ces remarques que par le morceau suivant, que nous empruntons à la *Minerve* de Jeudi dernier.

“ SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES VICTIMES DES 27, 28, ET
29 JUILLET.

“ L'Appel que nous avons fait dans notre feuille du 14 courant, ne pouvait manquer d'être entendu des Canadiens. L'exemple honorable de l'Angleterre et de son gracieux Souverain